

Springer Compact: Licence consortiale Read & Publish 2023-2025

1. Contenu général

Général	<p>Le contrat Read&Publish a été signé le 30 juin 2020 entre le Consortium des bibliothèques universitaires suisses (CSAL) et Springer Nature. Il a été renouvelé en 2022. Il comprend l'abonnement aux revues payantes et la publication en Open Access dans les revues de l'éditeur.</p> <p>Tous les auteurs affiliés à la HES-SO pourront publier en Open Access (OA) dans le portefeuille de revue de Springer Compact, soit dans plus de 2'100 journaux hybrides (revues Open Choice publiés par Springer, Palgrave, Adis et Macmillan). Leurs recherches seront donc immédiatement et gratuitement accessibles. En plus, l'accord permettra aux chercheurs d'accéder à toutes les recherches publiées sur SpringerLink.</p> <p>Les titres exclus de l'accord sont ceux de Nature Branded journals, y compris Scientific American et les titres Gold (BioMed Central et Nature Research)</p> <p>Langue : principalement l'anglais</p>
Durée du contrat	<p>1^{er} janvier 2023 à décembre 2025 (3 ans). Attention : c'est la date de l'acceptation d'un article qui fait foi et non la date de publication. Un article accepté en décembre 2022 mais publié en février 2023 ne peut pas bénéficier de l'accord.</p>
Editeur	Springer
Produit	Springer Journals

2. Volet Read

Titres inclus pour l'accès	Toutes les revues de Springer, Palgrave, Adis et Nature Academic sont disponibles sur SpringerLink (à l'exception de certains titres de sociétés et de marques déposées).
Années disponibles	Accès dès l'année 1997 si disponible

3. Volet Publish	
Titres inclus pour la publication en Open Access	<ul style="list-style-type: none">▪ Title list 2023 (second worksheet)▪ Toutes les revues en libre accès disponibles sur SpringerLink (à l'exception de Gold Open Access et de certains titres de sociétés et de marques).▪ Revues hybrides : incluses Revues Gold : exclues
Quota	Attention: Un quota national annuel est en vigueur pour cet accord. Contacter la chargée de projet Open science dès le mois de septembre afin de savoir si vous pouvez encore bénéficier des termes de l'accord.
Licence Open access	Licences Creative commons: Choix entre CC-BY or CC-BY-NC-ND Nous conseillons d'utiliser la licence CC BY. Le FNS recommande cette licence qui est la plus étendue. Vos lecteurs pourront ainsi distribuer et/ou modifier votre article, même à des fins commerciales. le FNS exige que la publication de livres ou d'articles en Open Access soit placée, au minimum, sous licence CC BY-NC-ND. C'est la plus restrictive. Si vous publiez un article avec cette licence, tous les lecteurs sont autorisés à le reprendre et à le publier à condition de vous citer. Mais ils ne peuvent pas l'exploiter commercialement, ni le modifier, ni le compléter.
Types de publication éligible	<ul style="list-style-type: none">▪ Original Paper▪ Review Paper▪ Brief Communication▪ Continuing Education
Date pertinente pour l'éligibilité des publications	La date d'approbation (par l'institution) est déterminante pour l'année de comptabilisation d'une publication.
Auto-archivage (voie verte)	Les conditions suivantes s'appliquent aux articles publiés en Open access : <ul style="list-style-type: none">▪ Manuscrit accepté : peut être déposé dans un dépôt institutionnel et sur le site web de l'auteur après un embargo tel que spécifié dans le contenu.

- PDF publié : peut être déposé dans un dépôt institutionnel ou dans tout autre dépôt de sujet approprié lors de la publication.

Les conditions suivantes s'appliquent aux articles publiés par abonnement :

- Manuscrit accepté : peut être déposé dans un dépôt institutionnel et sur le site web de l'auteur après un embargo tel que spécifié dans le contenu.
- PDF publié : peut être déposé dans un dépôt institutionnel (voir également l'accord NL) après un embargo de cinq ans. Des informations supplémentaires sur l'auto-archivage sont disponibles sur le site web de Springer.

4. Procédure

Général

Après l'acceptation d'un article, l'auteur fournit des paramètres d'identification au système d'auteur de Springer. Un article/auteur éligible est alors identifié dans le système via trois paramètres :

1. L'institution sélectionnée
2. La reconnaissance du nom de domaine de l'e-mail
3. La reconnaissance de l'adresse IP.

Si au moins l'un des trois paramètres correspond à l'affiliation à la HES-SO, l'article est envoyé au système Article Approval Service où les responsables de l'approbation de la HES-SO décident de l'approbation ou du rejet.